MANDEMENT

D'ENTREE

DANS SON DIOCÈSE PAR MGR. JOS. EUGÈNE BRUNO GUIGUES, EVEQUE DE BYTOWN.

***JOS. EUGENE BRUNO GUIGUES** de la Congrégation des Missionnaires Oblats de Marie Immaculée par la Miséricorde de Dieu et la Grace du St. Siége Apostolique premier Evêque de Bytown.*

Au Clergé et à tous les fidèles de notre nouveau diocèse ; Salut et bénédiction en J. C.

En prenant possession de notre diocèse, Nous éprouvons N. T. C. Frères, le besoin de vous faire entendre notre voix pour vous exposer nos pensées et nos vœux.

Grâce à la vigilante sollicitude du S. Pontife,la Foi catholique prend,tous les jours, possession de nouvelles terres et y fait sentir le bienfait de la céleste hiérarchie. Ce n'est point assez que des hommes à qui Dieu donne une âme ardente et un dévouement sans borne, appellent à la lumière ceux qui sont dans l'ombre de la mort, où pénétrent les peuples de l'esprit vivifiant de la charité, elle veut encore que ceux à qui J. C. a imposé le devoir de gouverner, dans l'Eglise, soient établis pour confirmer leurs œuvres par leur autorité et pourvoir à tous les besoins. Aussi l'œil du catholique contemple-t-il, avec bonheur, ces siéges nombreux qui s'élèvent d'une manière si admirable,dans toutes les parties du globe que la Foi catholique éclaire de ses rayons.

L'Amérique qui, grâces aux sages institutions qui la régissent, semble destinée à rivaliser avec ces contrées que le catholicisme couvre de son ombre protectrice,depuis plusieurs siècles,pouvait-elle échapper à l'œil toujours attentif du chef suprême? Les nombreux enfans de l'émigration pénétrent en foule dans ces contrées où les pas de l'homme n'avaient pas encore retenti, et l'on y voit s'élever, comme par enchantement, ces colonies qui apportent leurs bras et leur industrie; mais voilà que déjà des évêques les y ont précédés et déploient à leurs yeux, sur cette terre libre à toutes les croyances, cet étendard sacré et vénérable qui convie tous les peuples à la civilisation et à la charité. Le S. Pontife n'a point laissé inaperçue cette vaste étendue de terre que la grande rivière arrose de ses eaux et qui unit les contrées les plus éloignées, et encore sauvages du nord, aux terres riches et civilisées du Bas-Canada,comme pour donner aux enfans du Canada et de l'Irlande la facilité de prendre possession de ces immenses terres à qui leurs sueurs donneront une abondante fécondité. Déjà, il est vrai, le zèle de ces grands et vertueux pontifes qui perpetuent, sur le siége de Québec, la vertu et le dévouement, avaient soutenu ces prêtres qui, aux prix des plus grands sacrifices, allaient porter aux pauvres sauvages le pain de vie. Déjà aussi, le pieux pontife qui est à la tête du diocèse de Montréal, et dont le zèle toujours actif est à la hauteur de tous les besoins avait fait sentir les effets de sa charité à ces missions naissantes. Grâces à la sollicitude, elles prenaient, tous les jours, un nouveau développement. Ce n'était point encore assez pour des âmes généreuses, qui,en accomplissant les plus grandes œuvres ne croient jamais faire assez ; ils appelaient du secours,pour les aider à porter le poids de responsabilité qui pesait sur eux.

Et c'est sur Nous que saSainteté a daigné jeter les yeux ; Nous que des engagemens sacrés avaient voué à la solitude et au recueillement ou à l'exercice d'un ministère de secours et d'appui pour ceux à qui cette charge a été confié. Cette voix du S. Pontife Nous a effrayé, sans nous confondre ; car, confiant en celui qui nous appelle, nous suivons sa voix et nous accomplirons son œuvre. Déjà notre courage se relève et nous sentons que la foi et une volonté ferme peuvent tout. Unissez-vous à nous, N. T. C. F., car votre salut et votre bonheur sont déjà le terme de tous nos vœux. Chaque jour, nos prières montent vers le ciel pour ces enfans qui nous sont donnés, votre bonheur fera notre bonheur, votre joie notre félicité. Vos âmes nous seront chères comme la nôtre. Unissez-vous donc à nous pour que Dieu bénisse, en même temps, et le pasteur et le troupeau et bénisse aussi les œuvres que l'intéret de sa gloire et le bien de vos âmes reclament.

Déjà plusieurs prêtres y consacrent leurs sueurs et leurs travaux. Apôtres généreux, ils sont allés des premiers planter le drapeau de la foi sur ces terres nouvelles. Déjà de nombreuses missions se sont formées autour d'eux, et leur cœur se réjouit, en voyant ces enfans qu'ils ont engendrés ou soutenus dans la foi. Mais bientôt leur zèle ne pourra suffire à tous les besoins, car tous les jous des jeunes gens du Canada quittent leur familles et viennent s'établir sur ces terres que leurs sueurs ont déjà préparées. D'autres plus nombreux les suivront bientôt et y porteront, comme eux, leur foi, leur politesse et leur industrie. Nous les y accueillerons avec joie,et toujours nous soutiendrons leur courage par des secours religieux. Depuis que, quittant notre patrie, il nous a été donné de ranimer la foi d'un peuple avide de nous écouter, et que nous avons trouvé dans le Clergé Canadien qui nous a acc[illegible] et nous a si souvent convié à venir partager ses travaux, tant de politesse,d'aménité et de véritable zèle, [illegible]nada est devenu notre seconde patrie et nous lui avons consacré tous nos travaux ; comment dès lors to[illegible] qui l'intéresse ne nous intéresserait-il-pas ? Nous seconderons donc de tous nos efforts les prêtres déjà dévoués à cette œuvre de salut et accueillerons avec reconnaissance toutes heureuses inspirations qui contribueront au bien de vos âmes et à la prospérité de vos intérêts temporels.

Et vous aussi, généreux enfans de l'Irlande, comptez sur notre appui et sur notre tendre sollicitude. Votre nom a toujours résonné à nos oreilles comme un nom d'une suave harmonie. Votre foi si ferme et si héroïque qui ne sait plier sous aucune tribulation, votre ardent prosélytisme qui attire dans toutes les parties du globe où vos souffrances vous ont jetés, des enfants du catholicisme, votre générosité au milieu de la pauvreté et de l'indigence trouve encore l'obole qui élève des temples et des autels et soutient le prêtre, vous ont rendus depuis longtemps, chers à notre cœur. Ces prêtres vous les trouverez sur ces terres où vous avez cherché un asile et où de nouveaux émigrants,trouveront comme vous un refuge, et quand il ne nous sera pas donné de les former nous les appellerons des terres éloignées.

Enfants du Canada et de l'Irlande que je nomme en particulier, mais qui ne formez cependant que la même famille puisque vous êtes catholiques,que jamais le moindre nuage n'affaiblisse cette charité mutuelle dont vos cœurs doivent être remplis ! N'êtes-vous pas frères? N'êtes-vous pas héritiers des mêmes promesses ? Ne participez-vous pas à la même table? N'êtes-vous pas unis par les liens les plus forts, ceux de la Foi ? Ne vous voit-on pas placés des premiers par votre courage, votre intrépidité, et votre attachement aux intérêts catholiques, parmi les peuples les plus dévoués aux intérêts de la Foi.

Etendez aussi ce même esprit de charité sur ceux qui ne sont pas catholiques comme vous; s'ils n'ont pas la même Foi que vous, ils sont citoyens de la même patrie, leurs sueurs fécondent la même terre, leurs enfants reçoivent quelquefois la même éducation. L'étendard de la Religion porte gravé l'olivier de la paix, puisse-t-il abriter toujours les enfants du même sol, et les réunir, un jour, tous dans la même Foi.

1848
(14)

Gardez aussi, comme un dépôt sacré, ces vertus morales qui attirent les bénédictions de Dieu et la prospérité temporelle. La Providence vous confie une grande mission ; votre nombre est encore petit, mais voilà que des terres les plus éloignées, arrivent tous les jours de nouveaux enfans. Si vous avez en horreur le vice de l'impureté, ils l'éviteront comme vous, si vous êtes religieux ils se feront gloire de marcher sur vos traces, si vous êtes tempérans, ils fuiront aussi ces excès qui avilissent l'homme et dégradent le chrétien ; et puisque, en ce moment, de si nobles efforts sont faits dans les diocèses qui avoisinent celui de Bytown, comment ne mettrions-nous pas tout en œuvre pour établir ou fortifier la Société de tempérance ? le bien de vos âmes, celui de vos familles, votre fortune, votre bonheur présent comme votre bonheur à venir ; le présent et l'avenir de tous ceux qui peupleront ces terres y est intéressé.

Nous nous ferons un devoir de maintenir toutes les œuvres de zèle qui déjà, dans les diverses missions, ont reçu une heureuse impulsion, et nous y établirons toutes celles que le bien de vos âmes réclamera. Pour accomplir cette œuvre ce n'est point sur nos forces que nous comptons, mais sur la grâce de notre Dieu, sur l'appui des prêtres qui travaillent déjà parmi vous avec zèle et dévouement, sur le secours de ceux qui nous sont unis par les liens les plus doux. Vous connaissez leurs œuvres ; plusieurs d'entre eux ont déjà travaillé dans la ville de Bytown, d'autres au milieu des bois où ils ont suivi les jeunes gens des chantiers, d'autres enfin jusqu'aux extrémités de cet immense diocèse pour chercher le pauvre sauvage qui demande un prêtre. Ces mêmes travaux nous les ferons par eux, car nous serons toujours heureux de penser que ces missions rudes et difficiles sont accomplies par des frères qui nous édifient par leurs vertus et nous rendent participans de leur mérites, et quand il nous sera donné de les suivre, nous nous rappellerons avec bonheur que la pensée qui a encouragé nos premiers pas dans le ministère apostolique, a été le désir de courir au secours des âmes les plus abandonnées.

A ces causes le St. nom de Dieu invoqué, Nous avons statué et ordonné, statuons et ordonnons ce qui suit :

1° Nous renouvelons et confirmons tous les pouvoirs et facultés spiritucls qui ont été donnés par écrit et qui n'ont pas été revoqués par les supérieurs ecclésiastiques, soit au dedans soit au dehors de ce diocèse.

2° On continuera à suivre, dans chaque paroisse ou mission les cérémonies qui ont été suivies jusqu'à ce jour, nous réservant d'examiner et de faire les changemens que l'intérêt des localités et le besoin d'uniformité pourraient exiger.

3° Nous déclarons premier Patron de notre diocèse, St. Joseph, époux de Marie ; le second patron sera St. Patrice.

4° Le premier Titulaire de notre église cathédrale sera la fête de l'Immaculée Conception de Marie. St. Jacques le majeur, sera le second titulaire.

Sera le présent mandement lu et publié en chapitre, dans les communautés religieuses et au prône dans toutes les églises où se célèbre l'office public, le premier dimanche après sa réception.

Donné à Bytown sous notre seing et sceau et le contre-seing de notre secrétaire le premier août, mil-huit-cent quarante-huit.

† Jos. EUGÈNE, Evêque de Bytown

par Monseigneur,

D. DANDURAND, PRÊTRE, O. M.

Secrétaire.

104485

érité tempo-
erres les plus
iteront com-
ont aussi ces
dans les di-
er la Société
re bonheur à

ont reçu une
ette œuvre ce
availlent déjà
Vous con-
bois où ils
chercher le
ours heureux
et nous ren-
nheur que la
des âmes les

suit:
et qui n'ont

ivies jusqu'à
ormité pour-

patron sera

St. Jacques le

ans toutes les

uit-cent qua-

s, O. M.

Secrétaire.